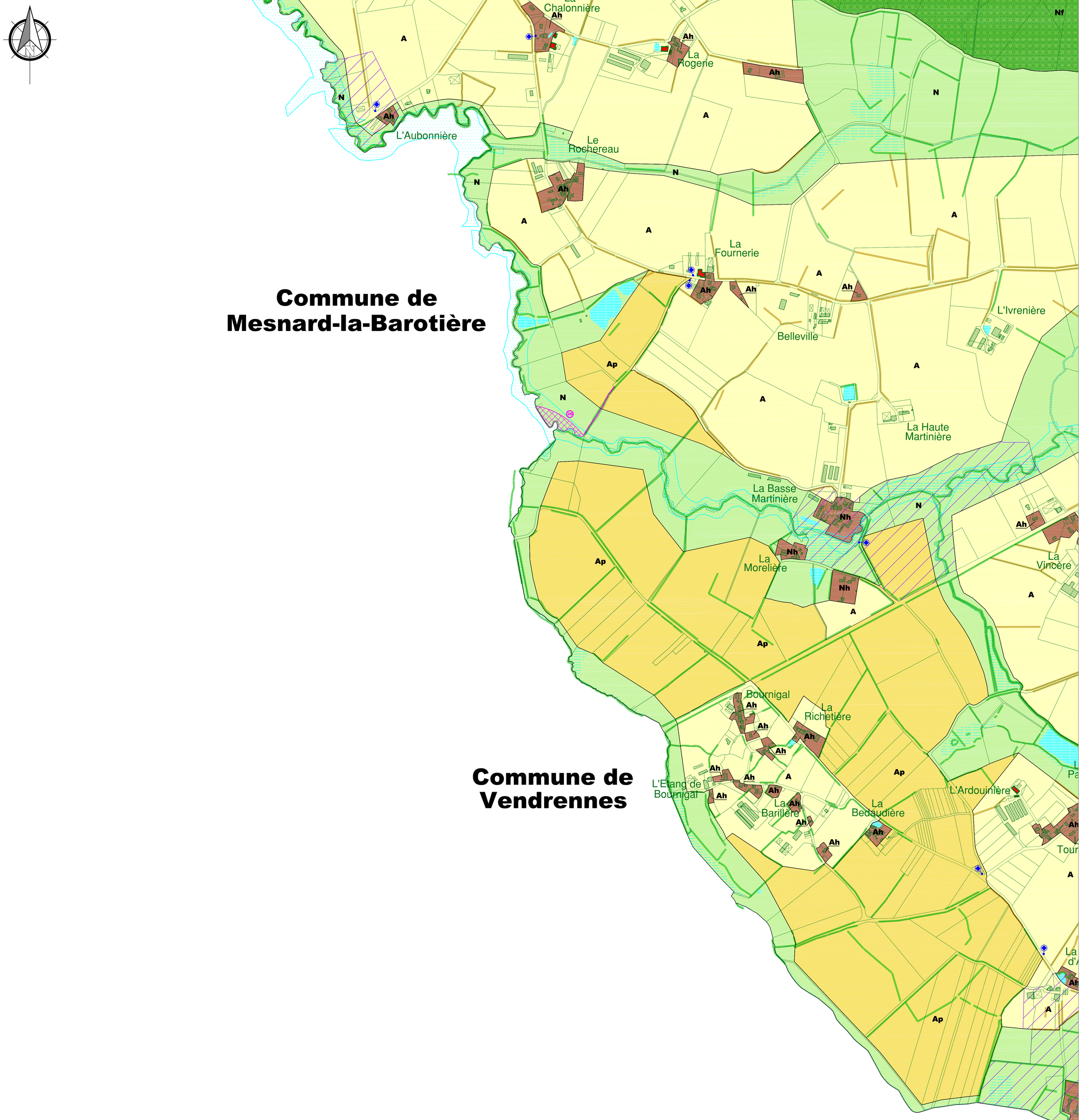

Commune de Mesnard-la-Barotière

Commune de Vendrennes

Les Herbiers VILLE Parlons projets.

Département de la Vendée (85)

Commune des Herbiers

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

4.b.5 Planche 5

Echelle : 1/5000

	prescription	arrêt	approbation
révision	19/03/2009	09/12/2013	15/12/2014
révision allégée n°1	20/12/2017	21/02/2018	11/07/2018
modification n°1	09/10/2017		

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire, réuni en séance le

Madame le Député-maire
Véronique BESSE

Origine cadastre 2018 - Droits de l'Etat réservés
Réalisation : Commune des Herbiers - Edition d'octobre 2018

LEGENDE

Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Lay approuvé le 18 février 2005 (cf. plan ci-contre et annexe 3 du PLU)

- Zone inconstructible
- Zone constructible sous certaines conditions
- P49 - numéro de profil
- 109.69m - cote de la crue de référence (m NGF)
- Zones inondables de la Maine
- Zone non-aedificandi
- Emplacement reservé (article L.123-1-5 8° du Code de l'Urbanisme)
- Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espace boisé classé (article L.130-1 du Code de l'Urbanisme)

Loi paysage (article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme)

- Boisement à protéger
- Haie à préserver
- Haie bénéficiant d'une protection allégée
- Jardin à protéger
- Petit patrimoine bâti
- Espace à planter
- Zones humides
- Chemin non imperméabilisé à préserver
- Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (cf. plan ci-contre et annexe 2 du PLU)
- Site archéologique protégé
- Bâtiments agricoles qui,en raison de leur Intérêt architectural ou patrimonial,peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'exploitation agricole (article R.123-12 2° du code de l'urbanisme) (cf. annexe 5 à la fin du règlement)

Protection au titre de l'article R.123-11b

- Zone d'aléa minier : inconstructible

<< Servitudes d'utilité publique : Se référer à l'annexe 5.a >>

<< Le droit de préemption urbain porte sur toutes les zones urbaines U et les zones à urbaniser AU >>

<< Le permis de démolir et la déclaration préalable à l'édification de clôtures s'appliquent sur l'ensemble du territoire >>

Légende et tableau explicatif des différentes zones du PLU

Extrait de la notice explicative de présentation de la révision du PLU (pp12-13)

UA	Zone urbaine dense correspondant aux centres historiques et traditionnels de l'agglomération
UB	Zone généraliste qui correspond à des secteurs porteurs d'enjeux. Il s'agit des abords des axes majeurs,ou de secteurs situés à proximité des centres historiques, des services,des commerces,ou d'aménagements structurants,existants ou en projet. La zone UB comporte un secteur UBv correspondant au tissu urbain dense des villages et hameaux anciens à proximité du centre historique et traditionnel de l'agglomération (Hameau de la Roche Themer,...).
UC	Urbanisation récente de faible densité (pavillons)
UD	Secteurs ou quartiers ayant fait l'objet d'opérations d'habitat collectif de grandes tailles implantées sur de vastes unités foncières
UR	Espaces identifiés de renouvellement urbain et d'optimisation des espaces libres
UEa	Zone spécialisée pour l'accueil des activités économiques de toute nature (établissements industriels,artisanaux,constructions à usage de bureaux, hôteliers,commerces,entrepôts...).
UEc	Zone spécialisée pour l'accueil des activités commerciales et de bureaux
UG	Grands équipements collectifs (culturel,éducatif,sport,loisir,santé)
1AUh	Zone ouverte à l'urbanisation à vocation principale d'habitat
1AUth	Quartier de la Tibourgère - Secteur mixte à vocation principale d'habitat
1AUtc	Quartier de la Tibourgère - Secteur réservé aux activités économiques et tertiaires
1AUta	Quartier de la Tibourgère - Secteur réservé aux activités artisanales
1AUe	Zone ouverte à l'urbanisation à vocation principale industrielle,artisanale commerciale et d'entrepôt
2AUe	Zone fermée à l'urbanisation à vocation principale industrielle,artisanale commerciale et d'entrepôt
1AUL	Zone ouverte à l'urbanisation destinée à recevoir de grands équipements collectifs
2AUh	Zone à urbaniser à long terme - Vocation principale d'habitat
A	Espaces agricoles reconnus,réservés à l'exploitation agricole des sols,à protéger en raison du potentiel agronomique,biologique ou économique des terres agricoles
Ap	Espaces agricoles à enjeux et identifiés au PADD,inconstructibles pour diverses raisons : - préserver et valoriser des espaces présentant un potentiel agronomique,biologique ou économique - prendre en compte la sensibilité paysagère
Ah	Villages,hameaux et lieux-dits situés en zone agricole
N	Espace à protéger en raison de leur caractère d'espaces naturels, de la qualité des milieux associés,des paysages et de leur Intérêt,notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique
Nca	Zone de la carrière
Ncl	Zone dédiée au cimetière
Nd	Espace naturel à vocation de stockage (tri,valorisation des déchets) et station d'épuration
Nf	Zone naturelle et forestière où les activités de sylviculture et d'exploitation forestière sont prédominantes
Ngv	Espace naturel réservé à l'accueil des gens du voyage
Nh	Villages,hameaux et lieux-dits situés en zone naturelle
NL	Espace naturel aménagé pour des activités de sport et de loisirs de plein air
Np	Mont des Alouettes, à protéger et à mettre en valeur, en particulier pour des motifs paysagers d'ordre esthétique et historique

Liste des emplacements réservés

Numéro	Intitulé	Superficie en m²	Bénéficiaire
1	Sentier des Alouettes	917	Commune
2	Assainissement de La Goupillère	315	Commune
3	Voie de circulation Liaison Rue Saint Etienne et Avenue Massabielle	1046	Commune
4	Chemin agricole du Bon Accueil	1870	Commune
5	Réaménagement de la Route de la Gaillraire et de la Rue du Bon Accueil	8937	Commune
6	Extension équipement sportif Massabielle	64805	Commune
7	Accès piétons - La Tibourgère (sur canalisation d'eau potable existante)	408	Commune
8	Liaison viaire entre Rue de Saumur et Rue Gâte Bourse	438	Commune
9	Accès et stationnements du quartier de Bel Air	886	Commune
10	Accès viaire et stationnement entre Rue de Belchet	4000	Commune
11	Coulée verte des Pierres Fortes	1500	Commune
12	Coulée verte de l'Abbé Favreau	3078	Commune
13	Coulée verte des Tanneurs	7254	Commune
14	Accès coulée verte (Création circulation douce + Aménagement Impasse de la Petite Vigne)	1314	Commune
15	Coulée verte du Pont de la Ville	328	Commune
16	Aménagement de l'Ilot du tourniquet Création d'une «aire d'accès	456	Commune
17	Continuité piétonne - Coulée verte du Puits	2632	Commune
18	Aire de stationnement de la Mipière	3669	Commune
19	Coulée verte et chemin de la Prée de Vie et Grouteau	3670	Commune
20	Accès au village de l'Echillère	419	Commune
21	Requalification du quartier de la Gare - Rue du 11 Novembre	1299	Commune
22	Requalification du quartier de la Gare - Rue du 11 Novembre	1126	Commune
23	Requalification du quartier de la Gare - Rue de la Guerche	1724	Commune
24	Requalification du quartier de la Gare - Rue de la Guerche	4211	Commune
25	Voirie,accès,parking - Ardelay	5435	Commune
26	Continuité piétonne La Fourmerie	6846	Commune
27	Coulée verte - La Frapperie - La Vincère	24433	Commune
28	Coulée verte - L'Aumarière	57360	Commune
29	Coulée verte - Avenue des Chauvières	1096	Commune
30	Coulée verte - La Rivière	1601	Commune
31	Coulée verte - Le Pontreau	10371	Commune
32	Aire de stationnement Salle du Donjon - Ardelay	7280	Commune
33	Création giratoire Rue de Belleville - Route de Pissotte	22475	Commune
34	Extension équipement sportif - La Salmondière	42425	Commune
35	Assainissement de la Chabosière	1042	Commune
36	Création d'un équipement culturel - Rue Nationale	3525	Commune
37	Liaison entre la Rue du Guichet et la Rue du Tramway	305	Commune
38	Requalification du secteur Grande Rue	1160	Commune
39	Requalification du secteur Grande Rue	743	Commune
40	Requalification du quartier de la Gare	1557	Commune
41	Coulée verte de Grouteau	2813	Commune
42	Coulée verte et chemin du Landreau	8997	Commune
43	Coulée verte du Bignon	2355	Commune
44	Aménagement d'une placette publique paysagée et des abords du bâti + Quartier du Puits Boiteau Aménagement de la Liaison entre la Rue des Pierres Fortes et la Place du Champ de Foire Réalisation d'un programme neuf	1064	Commune
45	Voie de desserte automobile Quartier du Pontreau	897	Commune
46	Cheminement piéton Quartier du Pontreau	186	Commune
47	Voie et emprise publique (desserte véhicules pour extension ZJ Le Bois Joly Nord)	10203	Commune
48	Emprise publique et espaces verts ZJ du Bois Joly Nord	12814	Commune
49	Aménagement et requalification du carrefour Rue Nationale - Place du Petit Bourg	222	Commune
50	Réalisation d'une salle multisport - 1 Rue Edouard Branly	12821	Commune
51	Liaison Rue du Bon Accueil au hameau de Montsaxier Circulation douce	1725	Commune
52	Circulation douce Cour de la Mission	114	Commune
53	Voie de circulation inter-quartier - Liaison Rue Nationale vers le quartier de la gare	12300	Commune
54	Liaison piétonnière Cour du Gambrinus	45	Commune
56	Liaison douce Rue de Beaurepaire et Rue de Clésson	649	Commune
57	Liaison douce Rue Nationale 2ème étoau	1038	Commune
58	Liaison douce Rue de la Prée et Rue de Prise d'Eau	746	Commune
59	Liaison Rue de la Chesnaie vers Avenue de la Maine	1013	Commune
60	Liaison douce Rue Saint Jacques et Rue de Clésson	234	Commune
61	Liaison douce secteur Pépinière / Mipière	86	Commune
62	Elargissement de la D23 - Secteur de l'Orvoire	9748	Commune
63	Réseau d'assainissement - Rue du Guichet	322	Commune
64	Aménagement d'une voie cyclable - Giratoire du Bignon	162	Commune
65	Voie de circulation vers zone économique "Bel Air"	3825	Commune
66	Voie de circulation vers zone économique "La Palière"	3536	Commune
67	Voie de circulation inter-quartier - L'Aumarière	2193	Commune
68	Sentier piéton - L'Aumarière	0367	Commune

Liste des orientations d'aménagement et de programmation

Numéro de l'OAP	Dénomination du site
1	La Vache Rouge
2	Les Tonnelles
3	Rue de la Chesnaie
4	Rue de Beaurepaire
5	Rues de Beaurepaire et de Clésson
6	Place du Champ de Foire
7	Rue des Pierres Fortes
9	Gâte Bourse - Saint Jacques
10	Rue du Brandon - Les Tanneurs
11	Cours de la Caserne
12	Rue du Pont de la Ville
13	Rues Nationale et de la Prise d'Eau
14	Rue Nationale
15	Rues du Guichet et du Tramway
16	La Mipière
17	Rue des Lilas
18	Rues du Tramway et d'Ardelay
19	Avenue de la Gare - Rue Notre Dame
20	La Pépinière
21	L'Aumarière
22	Ardelay
23	Massabielle
24	L'Orvoire
25	La Butte - Extension EKHO 2
26	La Palière - EKHO 6
27	Bel-Air - EKHO 7
28	Les Peux - EKHO 8
29	Lotissement "Le chêne vert"
30	Ilot du tourniquet
31	Le Val de la Pellinière
32	Le Clos de la Tibourgère